



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Bretagne

La réforme de la formation initiale

Séminaire annuel ESPE – 24 avril 2019

La réforme de la formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation

- Projets de textes et éléments de calendrier
- Modifications institutionnelles
- La place du concours et les différents publics
- Des incertitudes sur l'année transitoire 2020-2021
- Les stages
- Les effectifs
- Préprofessionnalisation, pré-recrutement et continuum de formation
- Les contenus de formation
- La dimension internationale

Projets de textes et éléments de calendrier

- Le projet de loi pour une école de la confiance
 - Adoption en première lecture à l'assemblée le 19 février 2019
 - Examen par le sénat en mai (une seule navette car procédure accélérée)
 - Promulgation de la loi en juin (?) et entrée en vigueur à la rentrée 2019
- Un décret précisant la modalité de recrutement des directeurs d'INSPE
 - Attente de la promulgation de la loi
 - Publication prévue très rapidement après... (fin juin ? juillet ?)
- Un nouvel arrêté fixant le cadre national des formations de master MEEF
 - Modification de l'arrêté du 27 août 2013 + ajout d'annexes
 - Devrait être publié avant la promulgation de la loi
 - Entrée en vigueur prévue initialement à la rentrée 2019, repoussée en 2020
- Un nouvel arrêté fixant les modalités de formation des stagiaires

Modifications institutionnelles

- Les ESPE deviennent les INSPE à la rentrée 2019 (loi)
- Mais rien d'autre n'est modifié dans ses statuts...
 - Toujours une composante universitaire, avec les mêmes missions
 - Un conseil, un directeur et l'université qui conservent leurs prérogatives
- Un changement de procédure de nomination des directeurs/directrices
 - Candidats auditionnés par un comité coprésidé par le recteur et le président d'université (le président du conseil de l'école devrait en faire partie)
 - Modalité de fonctionnement et profil des candidats précisés par décret
- Un référentiel de formation (prévu par la loi)
 - Annexé au nouveau cadre national des formations de master MEEF
- Des précisions sur la composition des équipes pédagogiques
 - Pluri-catégorielles, pluridisciplinaires, pluri-institutionnelles (cadre national)
 - Des praticiens pour au moins un tiers du potentiel d'enseignement (cadre national)
 - Les équipes pédagogiques intègrent des professionnels issus des milieux économiques (loi)... complète la longue liste de ceux qui peuvent intervenir. 4

La place du concours et les différents publics

- Des concours renouvelés en fin de M2, 1^{ère} session 2022 (!)
 - Des nouvelles maquettes à la rentrée 2020
 - Une formation progressive et cohérente sur 2 ans (c'était le but)
 - Un public étudiant homogène qui validera le master et passera le concours en M2
 - Un enjeu à avoir des concours plus professionnels, et cohérents avec le master...
 - Possible sans perdre un vivier autre que MEEF ? Un concours à options ?
 - Une concertation sur le format du concours jusqu'au mois de juillet
- Un public de stagiaires très hétérogène
 - Une formation de stagiaires post-master par l'ESPE (une troisième promotion)
 - Des stagiaires issus du master MEEF, d'un autre master, dispensés, détachés ou ayant une expérience d'enseignement
 - Différents parcours adaptés (formation en alternance, accompagnement, approfondissement...)

Des incertitudes sur l'année transitoire 2020-2021

- Il y aura bien un concours en 2021, mais dans quel cadre ?
- Hypothèse d'un concours ouvert aux étudiants inscrits en M1
 - Une deuxième chance pour les nouveaux étudiants entrant en 2020
 - Mais une tension avec une nouvelle maquette qui ne devrait pas le préparer
 - Mais des stagiaires à former en 2021-2022 dans un M2 non prévu pour ça
 - Mais un risque à avoir plus d'étudiants en M1 que prévu en 2020-2021
- Hypothèse d'un concours ouvert aux étudiants inscrits en M2
 - Une deuxième chance pour la dernière promotion entrante en 2019, quitte à adapter la dernière année du M2 actuel pour accompagner les non lauréats au concours
 - Une nouvelle maquette de M1 non perturbée par des candidats au concours
 - Une nouvelle maquette de M2 non perturbée par des stagiaires sortant de M1
 - Une formation de stagiaires ayant un master en 2021-2022, préfiguratrice de la suite

Les stages

- Un stage de M1, observation et pratique accompagnée, 4 à 6 semaines
 - Pas de changement du cadre national, mais plus la contrainte du concours
 - Durée, période et modalité du stage peuvent être réinterrogées
- Un stage de M2 qui pose encore beaucoup de questions
 - Un projet de stage en responsabilité, d'alternance... moyen d'enseignement ou pas ?
 - 30 ECTS sur 60 liés au stage en M2 (cadre national), contre 20 actuellement
 - Mais de quelle durée (a priori moins que 50%) ? Selon quelle modalité ?
 - Un recrutement en tant que contractuel par l'académie ? Avec quel rôle ?
 - Quelle différence avec le stage de pratique accompagnée en M2 actuellement ?
- Quelle capacité d'accueil de l'académie en stage de M2 ?
- Des stages en entreprise pour les parcours technologiques/professionnels

Les effectifs

- Un contrôle des flux étudiants certainement nécessaire, pour 3 raisons
 - Notre responsabilité vis-à-vis de l'insertion professionnelle
 - La capacité de l'académie à accueillir en stage tous les étudiants de M2
 - Un passage de droit en M2 si le M1 est validé (sélection uniquement à l'entrée)
- La situation actuelle
 - 10 fois plus d'étudiants en PE que de places au concours dans l'académie
 - Autour de 15 à 20% d'admis par rapport aux effectifs en Arts plastiques, EPS, HG...
 - Un contrôle naturel des flux en M1 par réorientation suite à l'échec au concours
 - Une filière MEEF devenue naturelle, avec des effectifs en M1 dans plusieurs parcours (1^{er} et 2nd degré) de 1,5 à 3 fois plus importants qu'en 2011.
- Des évolutions à anticiper
 - La fermeture du M1bis et la diminution des capacités d'accueil en M1
 - La bonne information des étudiants se destinant au master MEEF
 - La modalité de sélection

Préprofessionnalisation, pré-recrutement et continuum de formation

- Le cadre national des formations de master MEEF (projet)
 - Le master MEEF s'insère dans un continuum de formation...
 - « *la formation peut être initiée à travers la spécialisation progressive mise en œuvre au sein du cycle licence* »
 - « *Après la titularisation, des dispositifs de formation visant la consolidation des compétences professionnelles référencées en annexe peuvent être proposés durant les trois premières années d'exercice* »
 - Des attendus (ambitieux) à l'entrée du master MEEF annexés au cadre national
- Pré-recrutement : le cas particulier des assistants d'éducation (AED)
 - Un parcours sécurisé sur 3 ans (L2 L3 M1) pour découvrir progressivement le métier, avec 8h par semaine en école ou établissement
 - Pour des étudiants boursiers, avec une rémunération cumulable avec les bourses
 - 1^{er} degré : les académies déficitaires
 - 2nd degré : des disciplines déficitaires (anglais, allemand, lettres, mathématiques)
 - Une volonté de taille de groupes permettant des aménagements de parcours ⁹

Les contenus de formation

- Le cadre national des formations de master MEEF

- Contenus définis à partir du référentiel de compétences professionnelles et du référentiel de formation annexé
- La formation intègre la politique nationale en matière d'éducation, la maîtrise des programmes d'enseignement, la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la république, la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires (inscrits dans le « cadre de référence » du référentiel de formation)
- La formation s'inscrit dans les cadres disciplinaires et de la recherche constitutifs du diplôme national de master
- Une architecture commune possible pour le 1^{er} et le 2nd degré
- Des enseignements communs et différenciés en fonction du métier préparé
- La nécessité de formation à la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier a été renforcée dans la loi.

Les contenus de formation

- Le référentiel de formation

- Une entrée par les compétences professionnelles selon 3 « focales »
 - Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages (1^{er} degré)
 - L'enseignant pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages (2nd degré)
 - L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Education nationale
 - L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
- Une déclinaison de ces entrées par :
 - Des objectifs de formation en termes d'activités professionnelles
 - Des axes de formation
 - Des attendus à l'entrée dans le métier avec un niveau 2 requis de maîtrise des compétences

Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés.

La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Les contenus de formation

- Le référentiel de formation

- Une ventilation du temps global de formation en master MEEF
 - Une charge de travail pour l'étudiant entre 3000 et 3600 heures
 - Des maquettes à 800h de formation sur l'ensemble du master hors stage
 - Des pourcentages minimaux affectés à des objectifs/contenus de formation
 - Des temps de formation pouvant viser plusieurs objectifs, il est possible d'avoir une somme des pourcentages supérieure à 100% (!)

⇒ **Une réflexion à avoir sur la progressivité de la formation sur 2 ans, dans ses différents contenus (disciplinaire, didactique, pédagogique, transversaux, recherche...)**

Les contenus de formation

- La ventilation du temps global de formation pour le 1^{er} degré
 - **Au moins 55 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école**
 - Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaître et transmettre les valeurs de la République ; droits et obligations du fonctionnaire
 - Lecture, écriture, oral, étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe), didactique et pédagogie du français à l'école
 - Numération, calcul, didactique et pédagogie des mathématiques à l'école
 - **Au moins 20% du temps à la polyvalence et à la pédagogie générale**
 - Polyvalence, interdisciplinarité : construction des apprentissages dans les domaines de savoirs travaillés à l'école – Autres disciplines enseignées
 - Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers
 - Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs)
 - Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire)
 - **Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation des travaux de recherche pour analyser les situations professionnelles**
 - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire
 - Renforcement des compétences utiles au développement professionnel tout au long de la carrière
 - **10 % du temps étant réservés au contexte propre de chaque ESPE**

Les contenus de formation

- La ventilation du temps global de formation pour le 2nd degré
 - **Au moins 45 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité**
 - Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaissance et transmission des valeurs de la République ; connaissance des droits et obligations du fonctionnaire
 - Savoirs et didactique dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence, éléments d'épistémologie
 - Didactique de l'interdisciplinarité (ou de la bivalence dans la voie professionnelle)
 - Construction des apprentissages dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence
 - **Au moins 30% du temps aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces**
 - Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers
 - Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs)
 - Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire)
 - Idée du travail en collectif et du partage d'information sur les élèves
 - **Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation des travaux de recherche pour analyser les situations professionnelles**
 - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire
 - Renforcement des compétences utiles au développement professionnel tout au long de la carrière
 - **10 % du temps étant réservés au contexte propre de chaque ESPE**

Les contenus de formation

- La ventilation du temps global de formation pour l'encadrement éducatif
 - **Au moins 45 % du temps à la construction du cadre de référence**
 - Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaissance et transmission des principes démocratiques et des valeurs de l'école républicaine ; connaissance des droits et obligations du fonctionnaire
 - Savoirs et gestes professionnels dans le champ des sciences de l'éducation et de la vie scolaire
 - Construction du rôle éducatif et pédagogique dans une communauté éducative et dans l'équipe de vie scolaire
 - **Au moins 30% du temps à la stratégie de mise en œuvre de l'action éducative**
 - Développement des compétences psychosociales des élèves, définition et mise en œuvre collective du projet éducatif de l'établissement
 - Accompagnement du parcours de l'élève et du projet d'orientation avec les acteurs de la communauté éducative
 - Suivi individuel et collectif des élèves ; prévention des conduites à risque, climat scolaire
 - **Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation des travaux de recherche pour analyser les situations professionnelles**
 - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire
 - Renforcement des compétences utiles au développement professionnel tout au long de la carrière
 - **10 % du temps étant réservés au contexte propre de chaque ESPE**

La dimension internationale

- Une volonté de doubler le nombre d'élèves formés dans les lycées français à l'étranger
- Une certification de la capacité à enseigner à l'étranger à construire dans les (des ?) ESPE
 - Maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères
 - Connaissance d'autres aires géographiques
 - Expérience à l'étranger (?)
 - ... en plus des compétences d'enseignant développées en master MEEF
- Des mobilités étudiantes à développer, y compris en M2
- Une autre problématique : la formation des intervenants locaux à l'étranger